

**Comité régional tripartite sur le logement**  
**Compte rendu**  
**Réunion du 14 avril 2011**

---

Présences : Diane McGregor, APNQL  
Jimmy Constant, APNQL  
Guy Latouche, APNQL

Jacques Giroux, AINC  
Bruce Labrador, AINC  
André Dansereau, AINC  
Steven Bonspile, SCHL  
Jean Rattelle, SCHL  
Pierre Bélanger, SCHL  
Marie-Claude Cantin SCHL  
Costin Botez, SCHL

Absence : Rémy Bastien, APNQL et Matthieu Mellon, AINC,

---

**Animateur**

Jean Rattelle

**1. Mot de bienvenue et introduction**

Après les mots d'introduction et de bienvenue, l'ordre du jour de la rencontre du Comité régional tripartite sur le logement (CRTL) est accepté sans aucun ajout.

**2. Environnements national et régional**

***Élections et budget***

**MAINC**

Pour ce qui est du budget on ne prévoit pas de nouvel argent pour les PN. Après les élections nous espérons qu'au moins le "statu quo" sera maintenu au niveau d'allocation budgétaire et dotation en ressources.

On mentionne l'initiation du projet de développement hydroélectrique par Hydro-Québec sur la Côte-Nord. Le projet permettra de raviver des discussions sur le programme de développement de la propriété privée.

***Conformité – Programme de logements***

**MAINC**

Des processus sur la conformité de programme sont déjà utilisés par le MAINC, et la SCHL sera la prochaine organisation à doter de tels processus. De plus, le MAINC continuera d'utiliser l'approche, qu'il a utilisée lors du PAEC, concernant les exigences de rapports et de suivi de projet. Cette pratique est liée à la mise en place du «Cadre de contrôle de gestion du programme en Immobilisation et Entretien».

Dans les prochaines années on ne prévoit pas de nouvelles initiatives, mais on portera une attention particulière à l'amélioration des programmes existants et surtout le développement du programme de la propriété privée ainsi que la conformité des ententes.

## **SCHL**

Pour la SCHL la conformité aux ententes du programme de logements reste un enjeu. Depuis le 9 novembre dernier le Bureau National travaille pour développer un plan d'action qui définira les nouvelles règles. La SCHL a l'intention d'utiliser ses ressources de développement des capacités pour aider les communautés à rencontrer les exigences des ententes du programme de logement tout en gardant une certaine flexibilité envers ses clients.

Un protocole de monitoring pour le PAREL et l'art 95 a été mis en place. La SCHL prend aussi en considération qu'une consultation avec ses clients et intervenants doit avoir lieu dans sa démarche de mise en œuvre d'un processus sur la conformité.

## **Garantie ministérielle**

### **MAINC**

Une certaine inquiétude existe au sein des représentants de Premiers Nations, au niveau d'immobilisation et des rapports à présenter dans le cadre des nouvelles exigences d'accès au programme de garantie ministérielle. Ceux-ci peuvent représenter un obstacle dans le processus d'attribution de garantie ministérielle à la communauté.

Un autre enjeu majeur est de pouvoir s'assurer que dans le cadre du processus d'attribution d'une garantie ministérielle on ne pénalise pas un membre de la communauté qui reçoit la garantie si le Conseil de Bande rencontre des problèmes financiers.

## **Table régionale Innue**

### **MAINC**

La conclusion qu'on peut tirer suite à la tenue d'une 3<sup>e</sup> rencontre de la table régionale Innue, c'est que de plus en plus on observe une bonne collaboration entre les communautés, qu'il s'agit d'un type d'initiative que le comité doit suivre et encourager.

### **SCHL**

La prochaine étape sera de demander à la table régionale Innue si un représentant de l'APNQL peut assister à la prochaine réunion. De plus, il faudra explorer la possibilité, sur l'approbation de la table, d'inviter un représentant de la Nation Algonquine, afin de voir si le modèle pourrait être exportable à cette Nation.

## **3. Suivi du Plan d'action du CRTL**

Voici l'avancement des sept (7) enjeux du Plan d'action 2010-2011 du CRTL.

### **#1) Santé sécurité**

La SCHL a déjà transmis un cartable contenant toute une série de documents de référence au Service de l'habitation et au représentant en santé communautaire de chaque PN.

La suggestion de rendre disponible la version électronique du CD sur le site Internet de l'APNQL est retenue. La transmission du CD à l'APNQL se fera sous la responsabilité de la SCHL.

Dans le partage d'information sur le dossier Radon, le comité propose d'inviter un représentant du Santé Canada afin d'expliquer le processus d'investigation et de porter des commentaires sur les résultats.

Dans le cadre d'évaluation de la faisabilité d'arrimer la procédure conjointe en cas d'urgence à celle des plans d'action des communautés, reste à analyser le rôle de chacun de partenaires. L'objectif d'arrimage vise principalement d'avoir un seul point

de contact en habitation tant dans chaque communauté que pour le trois organisations du CRTL afin de gagner du temps et de l'efficacité.

#2) Gestion du portefeuille

Une rencontre entre les représentants AINC et la SCHL est prévue dans une semaine et vise à renforcer la gestion du portefeuille.

Le plan d'action conjoint pour les communautés ciblées sera développé en 2012. À date seulement des constats ont été faites. La proposition d'ajouter un nouveau thème est retenue. Ce thème portera sur la conformité et aura comme objectif de produire un document de réflexion pour aider la SCHL dans la réalisation /élaboration d'un plan sur les critères de la conformité.

#3) Besoins en logement

La mise à jour de l'étude de l'APNQL sur les besoins en logement des PN sera effectuée cet été. Un des objectifs visé est de capturer l'effet de l'Initiative de logement de 2005, de la Démarche régionale en logement de 2008 et du PAEC 2009-2011. Un plan de financement accompagnera cette mise à jour.

On propose d'inclure dans le rapport un aperçu des probabilités de migration appréhendées découlant de l'entrée en vigueur de la loi C-3 (comme estimation) afin de faire un lien avec les besoins en logements pour les PN

#4) Initiatives ponctuelles en logement

Étant donné que le Plan d'Action Économique du Canada est terminé, il a représenté quand même un enjeu principal pour les PN et ses intervenants. À la fin de l'année 2, environ 90 % du budget PAEC a été déboursé dont 800 unités ont bénéficié des travaux de rénovation.

Un rapport du Comité tripartite à propos du PAEC est en production. Il sera finalisé cet été et présenté à la prochaine rencontre régionale.

#5) Processus d'allocation des fonds

Le document qui explique les critères et le processus d'allocation nationale et régionale des fonds en logement devrait être terminé cet automne.

Le Comité de travail s'est donné comme objectif d'apporter des clarifications au sujet du processus d'allocation et de le rendre plus transparent. Cependant, le Comité de travail ne prend pas de décisions en ce qui concerne l'allocation mais émet seulement des recommandations

#6) Livraison des engagements énoncés au Forum socioéconomique

Des fonds ont été déjà alloués pour développer des projets novateurs en logement. Le rapport final sur le projet de M. Ricky Fontaine sera finalisé rapidement. Les résultats de cette recherche seront difficiles à mettre en place dans une réalité immédiate.

#7) Développement des capacités

Le CRTL tente d'activer un nouveau projet, celui d'évaluer la faisabilité d'avoir un Groupe de Ressources Techniques des PN. L'idée est de confier au Conseil tribal (Bernard Duchaine) le mandat de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un groupe qui supporterait les PN en habitation. Il existe une incertitude quant à la possibilité, pour le CT Mamuitun, de finaliser le mandat pour septembre 2011. Un suivi est à faire.

Les membres du comité sont d'accord d'inscrire ce projet dans un nouvel enjeu no 8 «Recherche et développement (R&D) dans le domaine de l'habitation dans le plan d'action 2011-2012 du Comité régional tripartite en logement (APNQL/SCHL/MAINC).

Un projet de développement d'une stratégie régionale de formation en gestion de l'habitation des PN a été confié à la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ). Ce projet vise le développement des capacités du personnel qui œuvre dans le domaine du logement. Les membres du comité considèrent que la CDRHPNQ doit consulter certaines intervenants, comme les Conseils Tribaux qui se sont déjà impliqués dans la formation du personnel des PN.

C'est important d'avoir une description de postes génériques pour bâtir un plan de formation destiné aux représentants de PN

Le budget maximal pour la réalisation de projet est de 60 000\$.

Les membres du comité ont décidé de :

- discuter et revoir le plan de financement;
- consulter des experts à travers des focus group;
- tenir des consultations entre les membres du comité pour soumettre des commentaires et recommandations à la CDRHPNQ.

**5. CRTL-Plan d'action 2011-2012**

Le plan d'action 2011-2012 du CRTL a été discuté et approuvé tenant compte des ajouts et commentaires faits lors de cette rencontre.

**6. Prochaine rencontre régionale en habitation**

Pour la prochaine rencontre régionale APNQL le comité envisage de poursuivre l'approche actuelle, soit une rencontre où les élus et les agents d'habitations des PN sont présents. Il est suggéré d'en profiter pour sonder les participants au sujet du besoin de tenir aussi un colloque technique.

Le MAINC explorera la possibilité d'inviter un représentant de chaque Conseil Tribal en couvrant les coûts de déplacement à la rencontre régionale APNQL.

**9. Prochaine rencontre du CRTL**

*La prochaine rencontre du CRTL sera organisée par le MAINC le 21 septembre 2011 (Québec).*

*Costin L. Botez  
02 mai 2011*